



Demande accès voie publique

Par floreberry

Bonjour,

Nous envisageons d'acheter une maison qui pour le moment est accessible en voiture et à pied par une servitude sur le derrière de la maison.

Problème nous pouvons entrer notre voiture mais pour en sortir c'est compliqué et dangereux puisque nous devons faire une marche arrière qui nous amène directement sur la chaussée avec aucune visibilité des voitures qui arrivent.

Une deuxième personne est nécessaire pour faire le guet et sortir la voiture sans risque.

Nous envisageons donc de demander à la mairie un accès sur le devant de la maison où la mairie envisage d'élargir un parking public aérien gratuit déjà existant.

Techniquement rien de compliqué d'autant que le voisin de droite à déjà un accès sur ce parking. La personne de la voirie contactée me dit "que cela ne les arrangeait pas" car il fallait supprimer 3 emplacements parking . Il en resterait malgré tout une bonne vingtaine pour la mairie. donc pour moi il s'agit d'un argument sans réel fondement, Y a til un recours possible ? auprès de qui puis je m'adresser ?

Merci pour votre aide

Cordialement,